



à Monsieur Denis Lefèvre
Président du Groupe Action Gay & Lesbien du Loiret
46, ter, rue Sainte Catherine
45 000 Orléans

Monsieur le Président,

La lutte contre toutes les discriminations est inscrite dans les principes fondateurs du NPA. Cet engagement concerne bien sûr celles liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre.

Les régions gèrent les lycées et la formation professionnelle et doivent donc sur ce terrain s'impliquer dans la lutte contre toutes les discriminations racistes et sexistes, homophobes et transphobes. Nous défendons une plus grande implication des régions sur cette thématique, en lien avec les jeunes, les associations, les organisations syndicales et les enseignants, par la mise en œuvre de campagnes et d'actions spécifiques dans les établissements.

Cela implique le soutien et le développement des actions de sensibilisation menées par les associations locales. Trop souvent, les chefs d'établissements ont le dernier mot sur cette question : nous exigeons que tous les établissements soient ouverts aux interventions associatives ou publiques de lutte contre les discriminations.

Ce travail d'éducation et de formation nécessite d'interroger les représentations et les stéréotypes, d'informer les jeunes en questionnement sur leur identité, de mener des actions collectives au sein des établissements scolaires, et plus largement sur les lieux de travail et de vie. Il convient aussi de former les personnels éducatifs et de dégager les moyens pour le faire.

Plus largement, nous soutenons la création de structures d'accueil, d'écoute, d'assistance des victimes de LGBTI-phobie avec un financement public, incluant la participation des associations LGBTI.

La région doit soutenir les mobilisations LGBTI, en finançant les projets et les structures associatives, en mettant à disposition leurs locaux et en soutenant leurs initiatives.

Dans le domaine de la lutte contre le VIH-sida, les régions doivent être des relais de campagnes de prévention non moralistes et assurer la mise à disposition de préservatifs dans tous les établissements.

Monsieur le Président, nos projets respectifs vont tout à fait dans le même sens et vous pouvez donc être assuré de mon soutien à votre association. Je soutiendrai fermement le financement du poste du coordinateur santé ainsi que la création d'un poste supplémentaire dédié aux interventions en milieu scolaire.

Sincères salutations

Michel Lasserre
Tête de liste du NPA pour la région Centre